

Foire aux questions Apprentissage à la maison

1. Est-ce que mon enfant aura à reprendre son année scolaire ?

La pandémie ne devrait pas affecter le parcours scolaire de votre enfant. Tout élève qui était en voie de réussir avant la fermeture des écoles devrait passer au niveau suivant ou obtenir ses crédits.

2. Est-ce qu'un plan d'apprentissage est prévu pour les élèves ?

Oui, un plan pour assurer la poursuite des apprentissages sera rendu disponible aux élèves.

Dès la semaine prochaine, des activités éducatives seront proposées aux parents par l'entremise d'un site Web.

Description sommaire des attentes

Niveau scolaire	Temps visé	Sujets principaux touchés
Maternelle à 2 ^e année	1 heure + 30 minutes de lecture + 30 minutes d'activité physique	Lecture Mathématiques
3 ^e à 5 ^e année	1 heure + 30 minutes de lecture + 30 minutes d'activité physique	Lecture Mathématiques Sciences
6 ^e à 8 ^e année	2 heures + 30 minutes de lecture + 30 minutes d'activité physique	Lecture Mathématiques Sciences Sciences humaines
9 ^e et 10 ^e année	2,5 heures + 30 minutes de lecture + 30 minutes d'activité physique	Lecture, écriture, français Mathématiques Autres cours au semestre Continuer cours en ligne si inscrit
11 ^e et 12 ^e année	2,5 heures + 30 minutes de lecture + 30 minutes d'activité physique	Lecture, écriture, français Mathématiques Autres cours au semestre Continuer cours en ligne si inscrit

3. Est-ce que mon enfant aura à écrire des évaluations provinciales ?

Non, toutes les évaluations provinciales sont annulées pour cette année.

4. Est-ce que mon adolescent en 12^e année va recevoir son diplôme ?

Oui, tous les élèves qui étaient en voie de recevoir leur diplôme le recevront.

5. Est-ce qu'il y aura une cérémonie de collations des diplômes et des activités entourant la graduation ?

Il est trop tôt pour déterminer si ces cérémonies auront lieu.

6. Est-ce que les écoles offriront des bourses d'études ?

De l'information concernant les bourses disponibles sera communiquée aux finissants.

7. Est-ce que mon adolescent pourra poursuivre ses études postsecondaires l'année prochaine ?

Toutes les institutions postsecondaires sont également affectées par la COVID-19 et auront à prévoir un plan de transition pour tenir compte de cette réalité. Les institutions postsecondaires du Nouveau-Brunswick indiquent que la fermeture des écoles n'aura pas d'impact sur l'admission des étudiants.